



AESH

Compte rendu de l'audience au rectorat

L'intersyndicale SNES-FSU, SNUipp-FSU, SE-UNSA, SUD Education, CGT Educ'action, FO, SGEN-CFDT a été reçue au rectorat mercredi 6 février.

Le SNES-FSU et le SNUipp-FSU ont rappelé les revendications des AESH et exigé des **mesures fortes et rapides** qui bénéficieraient à la fois aux personnels et aux élèves en situation de handicap :

- une revalorisation immédiate des salaires ;
- le versement de l'indemnité REP-REP+ pour les AESH exerçant en éducation prioritaire ;
- la création d'un véritable statut ;
- des emplois stables, pérennes et reconnus ;
- la création du nombre d'emplois nécessaire pour couvrir tous les besoins ;
- le droit de pouvoir travailler à temps complet ;
- une formation professionnelle de qualité sur le temps de travail.

Nous sommes aussi intervenus sur la question de la revalorisation indiciaire, des remboursements des frais de déplacement, des contrats et de la formation.

De plus, nous avons demandé une harmonisation académique de la gestion des AESH ainsi que l'élaboration d'un guide spécifique.

Enfin, nous avons fait part de nos craintes et doutes quant aux PIAL.

Les membres de l'Administration nous ont annoncé que le rectorat était en train de mettre en place un groupe de travail afin d'aborder ces questions. Un interlocuteur spécifique « AESH » devrait être nommé prochainement en vue d'harmoniser la gestion des AESH au niveau de l'académie.

Si ces annonces sont à acter positivement, il n'en demeure pas moins qu'elles restent très insuffisantes face à l'impérieuse nécessité d'améliorer les conditions de travail et de salaires de nos collègues.

Le SNES-FSU et le SNUipp-FSU, déterminés à faire avancer les revendications des AESH, saluent la mobilisation du 6 février qui n'est qu'un début dans le long combat qu'ils appellent à poursuivre.

Soyons encore plus nombreux la prochaine fois !

Sans plus attendre, et parce que la lutte passe par l'action collective, rejoignez les syndicats de la FSU, syndiquez-vous au SNES-FSU (collèges et lycées) ou au SNUipp-FSU (écoles).